L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 AVRIL 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 28 AVRIL.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.
Sujets à la décision de la Convention nationale whig.

EUROPE.

La [illegible] nous a transmis hier notre correspondance parisienne et nos liasses de journaux [illegible] apportés par le steamer *Arctic*. Nos [illegible] sont du [illegible] courant pour Paris et [illegible] Liverpool.

Chemin de fer des Opelousas.

[illegible] directeur du chemin de fer des [illegible] réuni lundi soir au bureau de [illegible] le secrétaire a lu la lettre suivante [illegible] de M. Phelps, ingénieur [illegible]. Nous traduisons de l'anglais:

Nlle Orléans, 26 avril 1852.

[illegible] Adams, président et aux membres du comité directeur du chemin de fer des Opelousas.

[illegible] 300 exemplaires d'un [illegible] du chemin de fer [illegible] depuis Algiers jusqu'à Thibodeaux [illegible] Berwick [illegible]

[illegible] que vous serez aussi heureux dans vos [illegible] que nous l'avons été dans le choix de la [illegible]

A. PHELPS, Ingénieur.

Conseil de la Nlle-Orléans.

Le Conseil des aldermen s'est réuni hier et a [illegible] sous la présidence de M. Claiborne [illegible] étaient présens.

Le secrétaire donne lecture d'un message du [illegible] par lequel ce magistrat recommande vivement aux conseils de prendre des mesures [illegible] pour protéger la ville contre une [illegible]. Le maire appelle particulièrement l'attention des aldermen sur le déplorable état [illegible] Carrollton.

M. [illegible] transmet également au Conseil [illegible] communication du président par intérim du [illegible] de Jackson, demandant au Conseil de consulter le peuple sur l'opportunité de [illegible] d'un impôt sur les biens-fonds pour construire le dit chemin.

On lit une lettre de M. Wolf, avocat de la ville, dans laquelle il déclare qu'il ne saurait suffire aux procès actuellement pendans de la Nlle Orléans. M. Wolf demande qu'on lui adjoigne [illegible]. La lettre est référée au comité des [illegible]

On lit une lettre du recorder Seuzeneau dans [illegible] au Conseil qu'il a nommé MM. [illegible] et John Linton comme ses commis [illegible]

[illegible] lettre de M. Rasch demandant l'autorisation nécessaire pour tirer un feu d'artifices [illegible] au bénéfice de l'Asile des [illegible] district. L'autorisation est accordée.

[illegible] du commissaire du chemin de fer des Opelousas demandant au Conseil de [illegible] de la ville pour 60,000 actions [illegible] bureau sujet à l'appel.

[illegible] pétition du comité de finances de la [illegible] la ville à la Convention chargée [illegible] la grande exposition de 1853 à la Nlle Orléans, demandant une allocation de [illegible] pour subvenir aux frais nécessaires. Référé au comité de finances.

M. Clark, au nom du comité des rues et de [illegible], rapporte une ordonnance pour [illegible] des commissaire des rues. Cet [illegible] deux députés dans le 1er district [illegible] dans le 3me et un dans le [illegible] également un commis. L'ordonnance est adoptée.

M. Stockton, du comité de police, présente [illegible] qui fixe à deux le nombre des [illegible] des recorders du 1er et du 2d district [illegible] un. L'ordonnance est adoptée [illegible]

[illegible] M. Clark relative aux [illegible] est également [illegible]

[illegible] du trésorier, du contrôleur et du [illegible] présentés par M. Converse et acceptés.

[illegible] du même membre un comité [illegible] MM. Converse, Guaquet [illegible] Burke est nommé pour s'entendre [illegible] Assistants Aldermen sur [illegible] pour la réunion des deux [illegible]

[illegible] pour l'organisation de la police [illegible] en considération. M. [illegible] propose d'amender le projet présenté [illegible] 4 capitaines, 7 lieutenants [illegible] M. Stockton combat [illegible] cette dernière disposition [illegible] M. Burke propose [illegible] fixe les forces à 345 hommes [illegible] 1er district 135 [illegible] district 35. [illegible] adoptée.

[illegible] ASSISTANS ALDERMEN.—Ce [illegible] soir. Un message du [illegible] améliorations dans le [illegible] pour protéger la ville contre [illegible] référé à un comité spécial [illegible] du président de la compagnie [illegible] de Jackson, recommandant [illegible] sur les propriétés [illegible] à la ville la faculté d'[illegible] deux millions d'actions dans le [illegible] dite société.

[illegible] communication du voyer relative à l'adjudication des contrats pour le nettoyage des [illegible] référée au comité que cela concerne [illegible] demandant une allocation pour [illegible] charitable des veuves et des orphelins [illegible] référée au comité de charité.

[illegible] des personnes intéressées dans [illegible] l'Industrie fixée au mois de mai [illegible] prochains, demandant une allocation [illegible] pour les premiers frais a été référée à [illegible] spécial.

[illegible] de M. Randolph, propriétaire du [illegible] district, demandant qu'une commission [illegible] pour prendre en considération [illegible] dont il est chargé, a été référée [illegible] de ce district, avec pouvoirs [illegible] de la compagnie du chemin de fer de Carrollton, demandant la permission [illegible] rails sur les rues Amour, Rampart [illegible] et Julie a été référée à un comité [illegible]

[illegible] sur le [illegible] rapport favorable [illegible] d'établissement d'un canal [illegible] les dernières du 1er au 4e district [illegible] les eaux à la machine à draguer [illegible] sur l'organisation du département des [illegible] des rues, nommant 4 députés et [illegible]. Ces rapports ont été adoptés.

[illegible] relative à l'ouverture de la rue [illegible] a été renvoyée au même comité.

Le même comité a fait un rapport contre les [illegible] marchands débitant des marchandises [illegible] les deux marchés du 2e district.

[illegible] message du Conseil des aldermen, demandant le concours du Conseil inférieur pour nommer un comité pour décider de la location des [illegible] bureaux, donne lieu à un débat; sont nommés MM. Nixon, Lanata, Kustis et Watkins.

[illegible] du secrétaire de ce Conseil est fixé [illegible]. Les salaires des commissaires de recensement [illegible] fixés comme suit: 1er district [illegible] 3e dist. $450, 4e dist. $25 [illegible]. Le Conseil s'est ensuite ajourné [illegible]

[illegible] ENTRE LA NLLE ORLEANS ET [illegible].—Une nouvelle ligne de steamers [illegible] qui a été récemment détournée [illegible] de sa destination primitive. Les vapeurs [illegible] qui font les voyages entre les deux [illegible] le *Union* et le *Benjamin* [illegible] sont des bateaux de premier [illegible]

[illegible].—Nous avons parcouru toutes [illegible] de Washington relatives à la ré[illegible] whigs du Congrès. Nous n'y voyons [illegible] les membres du Sud se soient [illegible] lorsque le président a dé[illegible] la résolution de M. Marshall [illegible] n'était pas à l'ordre.

[illegible] a donné l'ordre aux juges du [illegible] qui avaient été forcés de s'e[illegible] par suite de l'attitude menaçante [illegible] de retourner à leur poste [illegible] les pouvoirs qui leur sont attribués [illegible]

MONNAIE.—Il a été frappé à la Monnaie de [illegible] de la Nlle Orléans, de Charlotte [illegible] de Dahlonega, dans le courant du mois de [illegible], un total de 1,880,254 pièces de monnaie [illegible] d'argent et de cuivre représentant une valeur de $4,[illegible],307—75.

NEW YORK.—Les jeunes whigs de New York [illegible] un grand meeting au National House, le 19 de ce mois. La réunion était extrêmement nombreuse, malgré l'inclémence du temps. Après plusieurs discours, l'assemblée a voté à l'unanimité une série de résolutions pour recommander M. Webster au parti whig comme candidat pour la prochaine présidence.

Le steamer *City of Glasgow*, venant de la ville de ce nom, est arrivé le 25 courant à Philadelphie.

SINISTRE.—La barque *Théodore*, capitaine Lincoln, s'est perdue dans son dernier voyage de New York à Dublin. Elle était assurée à Boston pour trente mille piastres.

Congrès.

Séance du 19 avril.

SÉNAT.—M. Shields, du comité du District de Columbia, rapporte un bill pour amender la charte de la ville de Washington.

M. Badger présente un bill pour introduire désormais l'exécution publique des sentences de mort dans le District de Columbia. Les exécutions auront lieu désormais dans la cour des prisons. Le bill passe.

Le bill des spoliations françaises passe par 26 voix contre 13.

Le bill du déficit est pris en considération.

M. Gwinn s'élève contre les dépenses qui ont été faites en Californie par le département du quartier-maître depuis le 4 mars 1849.

La suite de la discussion est remise à une autre séance et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Le vote sur le rapport du comité des impressions est reconsidéré, et le rapport référé de nouveau au dit comité.

Sur la proposition de M. Marshall, du Kentucky, le speaker est autorisé à nommer un comité de cinq membres pour amender les lois actuelles sur les impressions du Congrès.

Séance du 20 avril.

SÉNAT.—M. Pearce présente un mémoire du comité spécial des créanciers du Texas demandant que leurs réclamations soient payées par les Etats-Unis.

M. Shields rapporte un bill pour accroître l'efficacité de l'armée. L'impression en est ordonnée.

M. Gwin présente un bill accordant à la Californie un droit de passage sur les terres publiques pour la construction de certains chemins de fer.

Le bill du déficit est pris en considération. Le Sénat ratifie plusieurs amendemens, et entre autres une disposition qui alloue $350,000 pour achèvement du dock de San Francisco, en Californie.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—Le bill pour réorganiser la discipline à bord des bâtimens de la marine de guerre est pris en considération en comité général.

M. Price, du New-Jersey, approuve l'abolition du châtiment du fouet et maintient que la discipline est possible à bord des bâtimens sans recourir à cette peine dégradante.

M. Newton, à propos de marine de guerre, parle longuement d'agriculture, d'engrais, d'élève de bestiaux, etc. etc. Il demande la création d'un bureau d'agriculture.

M. Riddle, du Delaware, profitant lui aussi de la liberté que tolèrent les discussions en comité, sacrifie également l'agriculture et la marine pour faire un discours mixte sur la nécessité de disposer une bonne foi, par donation ou autrement, des terres publiques dont la possession, contrairement à l'avis de tous les propriétaires, lui paraît fort gênante pour l'Union. M. Riddle parle aussi des candidats présidentiels, du Compromis et de maintes autres choses étrangères à la discussion.

La Chambre s'ajourne.

M. HULSEMANN.—Le chevalier Hulsemann, chargé d'affaires d'Autriche à Washington, a obtenu de son gouvernement un congé dont la durée n'est point limitée. M. Hulsemann doit retourner incessamment en Europe.

AUSTRALIE.—Les journaux de St-John nous apprennent que beaucoup de personnes partent du New Brunswick pour les mines d'or de l'Australie.

Le steamer *Georgia* est arrivé le 20 de ce mois à New York, venant de la Havane qu'il a quitté le 15.

GEORGIA.—Une convention unioniste s'est réunie à Milledgeville le 22 de ce mois et s'est immédiatement constituée.

MISSOURI.—La Convention whig du Missouri vient de se prononcer en faveur de M. Fillmore, comme candidat à la présidence.

ABORDAGE.—Dans la nuit de lundi à mardi, le steamer *Granada* a abordé le *Mammoth Cave*, près de Little Sun Flower. Une partie de la coque du *Mammoth Cave* a été enfoncée; le *Granada* a recueilli ses passagers et une partie de sa cargaison. Personne n'a péri.

BENEFICE DE M. JAHN.

GUILLAUME TELL, opéra de Rossini.
LE JUGEMENT DERNIER, oratorio de Vogel.

Tel est le programme attrayant dont l'excellent chef d'orchestre du Théâtre d'Orléans a fait choix pour la représentation qui doit avoir lieu demain soir à son bénéfice.

Nous n'avons pas besoin de dire aux habitués de la salle d'Orléans quelle est la valeur artistique de M. Jahn, tous l'ont vu à l'œuvre, soit comme chef d'orchestre, soit comme instrumentiste [illegible] la haute position qu'il occupe dans l'art musical. Nous n'insisterons donc pas sur les titres de M. Jahn à la sympathie du public, persuadés comme nous le sommes que le public ne les oubliera pas demain soir.

Du reste, la représentation est des plus complètes. Un grand ouvrage de Rossini suffit toujours pour attirer le monde musical, et une nouveauté pour aiguillonner la curiosité de la foule. Nous n'avons rien à dire sur l'œuvre de Rossini, le nom de Guillaume Tell est un attrait assez puissant en lui même. Quant à l'opéra de Vogel, il appartient à une classe élevée des compositions religieuses, et il a obtenu à Paris un légitime succès; succès dont personne ne doutera, en se rappelant que l'auteur du *Jugement Dernier* est le même que celui du chant les *Trois Couleurs* et de l'*Ange Déchu*. Nous reparlerons de cet ouvrage.

CONCERT.—C'est ce soir que doit avoir lieu dans la salle de l'Armory le concert d'adieu de Mlle Parodi. Cette éminente artiste sera secondée par Mlle Patti, dont la voix est si sympathique, signor Arnoldi, Miska Hauser, le grand violiniste, et M. Strakosch dont la réputation comme pianiste est depuis longtemps établie parmi nous. Le programme de la soirée est extrêmement riche. Mlle Parodi chantera pour la dernière fois à la Nlle Orléans le grand air de bravoure de Niobe, le morceau *Robert, toi que j'aime*, de Robert le Diable, un autre de la somnambule, et le grand duo du sabat de Rossini. M. Strakosch exécutera de son côté quatre morceaux que nous n'avons pas encore entendus ici. Le prix d'entrée est fixé à $1 pour toutes les parties de la salle.

BUREAU DE TRADUCTION.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. PAUL E. THÉARD, insérée plus loin. M. Théard vient d'ouvrir un bureau de traduction, No. 13, Passage de la Bourse. Il se charge de la traduction, de l'anglais ou de l'espagnol en français, de lettres, circulaires, pamphlets, contrats, annonces, articles de journaux, et tous autres documens. M. Théard est un excellent traducteur, il est en outre actif, zélé et laborieux. Les personnes qui auront recours à son ministère n'auront qu'à se louer de leur choix.

Correspondance de l'Abeille

PARIS, 1er avril 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nouvelle Orléans.

Monsieur,

Je n'ai pu vous écrire jeudi dernier pour des raisons qu'il serait trop long de vous énumérer. Toujours est il que je suis absorbé par l'arriéré. Quinze jours, c'est énorme par ce temps ci. M. Louis Bonaparte est le plus actif des flegmatiques. Cet homme ne s'arrête pas. Je vous avais presque annoncé l'empire pour le 20 mars dernier. Mais la grande revue qui devait avoir lieu ce jour là a été remise. Voyant que l'empire n'arrivait pas le 20 le peuple qui est convaincu qu'il arrivera tôt ou tard, comme mars en carême, avait fixé au 29 du même mois cette représentation à grand spectacle. Et de fait, tout le monde se disait en s'abordant: c'est donc pour le 29. Les journaux ministériels qui ont été désolés de n'avoir pas deviné la pensée du maître s'épuisaient en ingénieuses allusions. Un plus impatient que les autres se mit à entonner la romance impériale de toute la force de ses poumons. Cela fit beaucoup rire. Eh quoi, disait le *Bulletin de Paris*, est-ce que dans le Palais des Tuileries, auprès du trône vide, le neveu de l'empereur ne trouvera qu'un tabouret de duchesse!"

Bref, on s'était si bien habitué à cette idée, que M. Louis Bonaparte poserait le 29 la couronne de son oncle sur sa tête que personne n'eût voulu tenir le pari contraire. M. Bonaparte laissait dire et frappait en attendant jusqu'à vingt-cinq décrets par jour, et quels décrets! En voici un entre autres; sous prétexte de décentralisation administrative, des pouvoirs illimités sont donnés aux préfets; ceux ci ont le droit de nommer et de destituer, de couper, de trancher et de rogner tout ce qu'il leur convient dans leur département. Ce ne sont plus des administrateurs mais des pachas. A l'heure présente la France a quatrevingt six pachas et un Sultan. Heureux pays! Vous comprenez monsieur que si la décentralisation administrative ne gagne pas grand chose à ce décret la centralisation politique y gagne beaucoup. Le pouvoir exécutif, ce polype à quatre vingt six bras, touche en un instant à tous les points du territoire. Mais ce n'est pas tout — un autre décret a créé dans tous les cantons des commissaires de police. Le commissaire de police rural est une invention et une invention du président. Commissaires de police et gendarmes, il n'y a plus que cela partout. Je vous jure que nous sommes bien gardés. La veille du 29 on allait avoir par la réunion des corps de l'état un décret portant qui fait enfin cesser l'état de siége dans les trente deux départemens où il existait. Plus d'état de siége, partant plus d'exécutions, des d'exil, plus d'arrestations arbitraires, [illegible] comptez la dessus. Trois jours après [illegible] arrêtais une mesure trois personnes comptées d'être dangereuses, mais j'ai hâte d'arriver à la cérémonie du 29 à laquelle j'ai eu l'honneur d'assister comme simple spectateur

bien entendu. La réunion doit avoir lieu aux Tuileries. La salle des Maréchaux est tapissée de tentures violettes avec abeilles d'or. Dans le fond s'élève un dais colossal dominé par un aigle aux ailes déployées. Sous le dais est une estrade et sur l'estrade deux fauteuils—un grand et un plus petit. Le grand pour Louis Napoléon, le petit pour son oncle Jérôme Bonaparte. Des dames parées comme des chasses de St-Sacrement sont placées dans l'unique tribune. A midi et demi l'introducteur des ambassadeurs conduit le corps diplomatique en tête duquel marche le nonce du pape. Puis vient ensuite le Sénat, des costumes déliés en or, de l'or sur l'habit, sur le pantalon, sur le gilet, de l'or partout. Puis le Conseil d'Etat, non moins doré, non moins harnaché de décorations, de crachats de plaques et de rubans. Aux derniers les bons: Voici MM. les députés du corps législatif, habits brodés d'or et d'argent, pantalon blanc à bandes d'or, épée avec poignée en nacre. C'est imposant comme la mise en scène de l'opéra de la *Juive*. Parmi les députés figure au premier rang et en costume M. Laguéronnière dont la poitrine est un firmament. Ce M. Laguéronnière est un journaliste qui était républicain avant hier, qui est napoléonien aujourd'hui et qui sera toujours, quoiqu'il arrive, un pauvre caractère. Puis le fier à bras, le tranche montagne de la presse, cette notabilité hydraulique, cet apothicaire émérite devenu un des hommes les plus importans de ce régime d'importans, j'en passe et des meilleurs. Tout ce monde doré, vernissé et relié comme un livre neuf, se regarde, s'admire et se salue avec des petits sourires de satisfaction. Le Conseil d'Etat est sur une estrade, le Sénat est placé sur une autre un peu plus basse et le corps législatif est sur le parquet. Chaque président de ces trois corps a un fauteuil, les vice-présidens ont des plians et le gros des législateurs est sur des banquettes. A une heure précise, coups de canons, roulement de tambours et fanfares; le héros du drame se présente, il est en habit de général, il monte sur son estrade, salue à droite et à gauche, tire un papier de sa poche et dit, d'une voix un peu enrouée par l'émotion sans doute: Messieurs vous pouvez vous asseoir:

Et c'est alors que Louis-Napoléon prononce l'incroyable discours que vous verrez dans les journaux qui vous parviendront avec cette lettre. Coup d'œil rétrospectif sur les grandes choses accomplies; M. Louis Bonaparte aurait bien voulu abandonner le pouvoir, mais il ne trouvait autour de lui ni un homme ni une institution capables de sauver la société—flatterie charmante pour les trente trois millions de Français—du reste il ne veut pas l'empire (applaudissements prolongés sur toutes les banquettes sénatoriales et législatives), néanmoins...... à ce néanmoins si vous aviez vu tous ces personnages qui venaient de se compromettre en applaudissant! quelles mines allongées! rien de plus comique que ce spectacle...... néanmoins si les parties hostiles se remuent, M. Louis Napoléon sera forcé de prendre dans sa main le globe de Charlemagne. Que pensez-vous de cette menace? N'aurait-il pas mieux fait de se proclamer César tout de suite plutôt que d'avoir recours à ce misérable subterfuge! Lisez ce discours, Monsieur, et vous verrez que, sous un couvert de modestie, jamais compétition du pouvoir suprême ne fut plus complète et plus audacieuse. Le discours lu et applaudi à tours de bras, voici M. Casabianca, le ministre d'Etat, qui se lève et lit la formule du serment. Il appelle les sénateurs et chacun a répondu: *Je le jure*—cela ne coûte rien. Un incident burlesque vient égayer la monotonie de cette scène. M. Portalis, président de la Cour de cassation et sénateur, a été oublié dans l'appel des pairs. M. Portalis a déjà prêté serment au Consulat, à l'Empire, à la première Restauration, aux Cent Jours, à la seconde Restauration, au gouvernement de Juillet. Une belle occasion se présente pour placer un autre serment et on oublie d'appeler son nom. M. Portalis réclame énergiquement, il veut prêter son serment à toute force, et il le prête au milieu d'un rire homérique, rire partagé par le Président lui même.

Après les sénateurs, les députés prêtent serment. Puis la cérémonie est terminée et le rideau se baisse sur tous ces brillans costumes.

Le lendemain, MM. le général Cavaignac, Carnot et Hénon, les deux premiers députés de Paris, le troisième député de Lyon, envoyaient au président du corps législatif la belle lettre suivante. Inutile de vous dire que les trois signataires n'assistaient pas à la cérémonie du 29:

«Monsieur le président,

«Les électeurs de Paris et de Lyon sont venus nous chercher dans la retraite ou dans l'exil.

«Nous les remercions d'avoir pensé que nos noms protestaient d'eux mêmes contre la destruction des libertés publiques et les rigueurs de l'arbitraire.

«Mais nous n'admettons pas qu'ils aient voulu nous envoyer siéger dans un corps législatif dont les pouvoirs ne s'étendent point jusqu'à réparer la violation du droit.

«Nous repoussons la théorie immorale des réticences et des arrière pensées et nous refusons le serment exigé à l'entrée du corps législatif.

«Nous vous prions, Monsieur le Président, de vouloir bien donner à l'Assemblée connaissance de cette déclaration.

«Paris, 29 mars 1852.

Signé: Général CAVAIGNAC, CARNOT, HÉNON.»

Le même jour, c'est-à-dire à la première séance du corps législatif, M. Billaut, son président, prononçait le plus adulateur et le plus platement des discours. M. Billaut était *socialiste*... l'année dernière.

Ainsi donc, Monsieur, voici la machine napoléonienne qui fonctionne depuis trois ou quatre jours. On dit que l'Empire sera pour le 5 mai. Je prends acte pour n'être pas inquiété dans l'avenir: *Vive l'Empereur!*

Et malgré tout cela, Monsieur, on danse, on chante malgré le carême. J'assistais il y a quelques jours à une réunion chez M. Bixio, ancien représentant républicain. Le salon de M. Bixio présente un attrait tout spécial par la valeur individuelle des personnes qu'on y rencontre. Ce qu'il y a d'insipide à Paris, c'est le classement professionnel des réunions de loisir. Chez les banquiers, vous trouvez des banquiers qui vous entretiennent invariablement des misères de l'escompte; chez les avoués, des avoués; chez les médecins, des médecins. Il n'est donné qu'à un très petit nombre d'hommes, par le privilège de leur position et la sympathie qu'ils inspirent, de trier sur les sommets de la société les esprits d'élite en tout genre pour les fondre dans un ensemble homogène. Un salon doit être *composé* comme une partition: chaque invité est une note qui a sa valeur dans l'harmonie générale. Les femmes, les artistes, les contours aimables sont les notes légères et aiguës; les magistrats, les diplomates, les hommes politiques sont les notes graves et sévères. Il suffit pour tout compromettre d'une note fausse et criarde. Aussi que de soins, que d'étude de l'art, d'intuition profonde aux mystères de la vie parisienne ne faut il pas avoir pour assembler tous ces élémens sans les heurter, pour exclure le *bourgeoisisme* sans tomber dans le mauvais goût et le précieux!

La maison de M. Bixio est un terrain neutre qu'on pourrait appeler la république des intelligences. Moreau Sainti, un artiste de l'Opéra-comique a tenu pendant deux heures toute la société réunie chez l'ancien représentant sous le charme de sa magie. Moreau Sainti possède un merveilleux talent de prestidigitation dont il n'a jamais voulu faire ressource pour sa fortune, mais qu'il met avec une courtoisie très appréciée au service de quelques maîtres de maison qui ont des titres à son amitié ou à sa déférence. Tous les sorciers de profession s'éclipsent devant ce sorcier amateur, qui, dans un salon sans appareil et sans compérage fait apparaître tout ce que vous désirez et disparaître tout ce qui vous importune. Hélas! il y a quelques mois, dans ce même salon, j'ai vu les généraux Lamoricière, Cavaignac et Changarnier prendre un plaisir d'enfants curieux à tous ces tours d'escamotage quelques semaines avant d'être escamotés eux-mêmes.

Les spectacles de société reprennent faveur. Lundi dernier on a joué la comédie chez le comte de Castellane qui a fait élever une très jolie salle de spectacle dans son hôtel. Les rôles étaient joués par des comédiens et comédiennes du théâtre Français. Il y avait là un parterre de jolies femmes, d'épaules blanches comme les neiges des Alpes et seins nus. Un vrai parterre qui vaut bien le parterre de rois de l'empereur Napoléon et les parterres d'officiers de son neveu.

X......

Mexique.

Par un arrivage de Vera-Cruz nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 13 du courant. Le bruit courait dans la première de ces villes que le gouvernement américain avait adressé son ultimatum au gouvernement mexicain relativement à la concession Garay et au droit de passage à travers l'isthme de Tehuantepec.

M. Rafael, ancien rédacteur de l'*Universal*, expulsé du Mexique, a obtenu la permission d'y rentrer pour régler quelques affaires.

Le Congrès se disposait à prendre un mois de vacances. Le *Monitor* engage vivement les Chambres à régler immédiatement la question financière. Mais comme c'est là le grand gordien de la politique mexicaine, il est très probable que les patriotiques appels du *Monitor* ne trouveront point d'écho.

Les récoltes ont totalement manqué dans l'Etat de Durango: aussi la misère est-elle générale parmi les habitans.

Le général Licongua est mort le 4 de ce mois à Guanajuato.

Un misérable du nom de Parra, convaincu de viol et de meurtre sur la personne d'une jeune fille, a été condamné à mort.

Les Indiens ont recommencé leurs déprédations à Sinaloa: ils rançonnent impitoyablement tous les habitans qui ne songent même pas à se défendre.

M. Larrainzar, le nouveau ministre du Mexique aux Etats-Unis, est parti de Mexico le 3 de ce mois, avec Don Antonio Sierra, secrétaire de légation. M. Larrainzar se rend à Washington.

Nouvelles diverses.

PARIS, 5 avril.

Ouverture de la Session législative.

Les tribunes qui contournent la salle des Maréchaux avaient été garnies d'une tenture de velours rouge, bordée de lamelles et de franges d'or. La grande fenêtre qui s'ouvre sur le balcon de l'Horloge avait été transformée en un dais de velours rouge bordé d'or, dont les quatre cariatides de cette fenêtre semblaient les supports. De chaque côté était un trophée formé avec des drapeaux tricolores, dont la hampe était surmontée de l'aigle aux ailes déployées. Dans l'embrasure de cette fenêtre, étaient des banquettes destinées à la maison militaire du Président. Un peu en avant et sous le dais, sur la marche la plus élevée d'une estrade qui s'étendait sur toute la largeur de la salle, était un large fauteuil, velours et or, pour le Président de la République. A la droite de ce fauteuil, et un degré plus bas, un fauteuil plus petit pour le président du sénat, maréchal Jérôme Bonaparte.

En arrière de ces deux fauteuils et des deux côtés étaient dix chaises pour les dix ministres qui composent le gouvernement du Président.

Sous la fenêtre, à la droite du Président, étaient un troisième fauteuil pour le vice-président du conseil d'Etat et quatre plians pour les présidens de sections. Le reste de l'estrade à droite et à gauche du Président, était occupé par les banquettes réservées aux conseillers d'Etat et maîtres des requêtes.

La salle était remplie par seize rangs de banquettes, disposées de façon à former deux compartimens inégaux, laissant entre eux un passage. En tête du compartiment le moins large, en face du fauteuil du président du sénat, étaient six plians pour les dignitaires du Sénat. Venaient ensuite huit banquettes pour les sénateurs, puis une barrière de velours rouge. Sur les banquettes suivantes, et derrière la barrière, ont pris place le préfet de la Seine en grand costume, les maires de Paris, les chefs des administrations importantes, les curés de Paris et autres notabilités.

En tête du compartiment le plus large, et en face du Président de la République, était un fauteuil, destiné au président du corps législatif; à droite de ce fauteuil étaient quatre plians pour les deux vice-présidens et les deux questeurs. Les seize banquettes de ce côté étaient destinées aux députés; elles ont eu peine à les contenir tous.

Sur le côté à droite du Président de la République, sous les cinq portraits qui garnissent la paroi de droite, deux rangs de banquettes surélevées avaient été disposées pour les membres du corps diplomatique. Les banquettes disposées le long de la paroi de gauche ont été occupées par les auditeurs au conseil d'Etat.

Entre les trois fenêtres du fond de la salle et dans les trois embrasures, se sont placés les rédacteurs en chef des journaux parisiens, quelques notabilités des sciences et des lettres, et les principaux employés du ministère d'Etat.

Les personnes invitées ont été admises immédiatement dans la salle, et les tribunes ont été garnies de bonne heure d'une foule de dames dans la toilette la plus brillante et la plus parée.

Les députés au corps législatif étaient conduits, au contraire, dans la galerie à gauche du salon des Maréchaux. Les membres du corps diplomatique, du Sénat et du conseil d'Etat étaient conduits pareillement dans la galerie de droite.

A midi trois quarts, le maître des cérémonies a annoncé les membres du corps diplomatique, et tous les représentans des cours étrangères sont entrés, conduits par M. Feuillet de Conches, introducteur des ambassadeurs. Ils sont allés occuper les places qui leur étaient destinées. Rien n'était plus éblouissant à l'œil que cette longue rangée des uniformes les plus splendides relevés par les décorations les plus brillantes et les plus diverses.

On a appelé en second lieu les membres du corps législatif. Le corps législatif est entré, précédé de ses huissiers et ayant en tête M. Billault, président, ses deux vice présidents et ses deux questeurs, tous en costume. Un cinquième environ des députés avaient revêtu la petite tenue. Des députés qui portent un nom connu dans la politique ou les affaires, M. de Morny seul avait le costume. M. de Montalembert, en habit noir boutonné, s'est placé sur un des derniers bancs, avec MM. de Mérode, de Kerdrel et de Calvières.

Le Sénat est entré ensuite, ayant en tête ses quatre vice présidents, son grand référendaire et son secrétaire. Après eux venaient les cardinaux Bonald, Donnet, Dupont et Gousset, les maréchaux de France et amiraux, et le gros des sénateurs.

On a introduit en dernier lieu le conseil d'Etat, qui est entré ayant en tête son vice président et ses présidens de sections, derrière lesquels venaient les conseillers, le secrétaire général et les maîtres des requêtes.

A une heure précise, le canon s'est fait entendre, et les tambours battant aux champs ont annoncé l'arrivée du Président de la République. Tout le monde s'est levé spontanément et un grand silence s'est fait dans la salle. Le cortège présidentiel est entré par la porte de droite, à l'extrémité de l'estrade. On a vu paraître d'abord l'état major général de la garde nationale, conduit par le colonel Vieyra, le marquis de Lawœstine ayant pris place parmi les sénateurs, puis la maison militaire du Président, au grand complet. Le Président venait ensuite, suivi immédiatement du maréchal Jérôme Bonaparte, président du sénat, du général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, et des ministres.

Le Président de la République ayant pris place à son fauteuil, a salué l'assemblée et a dit: Messieurs, veuillez vous asseoir. Tout le monde s'est assis, excepté le Président de la République et le maréchal Jérôme Bonaparte, qui est demeuré debout pendant tout le discours présidentiel. Louis-Napoléon, d'une voix ferme et accentuée, a donné lecture de son discours, qui a été souvent interrompu par les applaudissemens de l'assemblée et du corps diplomatique, et dont la fin a été saluée par les cris de *Vive Napoléon!*

Le Président s'est assis. M. de Casabianca, ministre d'Etat, s'est levé et a annoncé qu'on allait procéder à la prestation du serment. Il a lu la formule du serment et il a invité chaque sénateur à lever la main à l'appel de son nom et à répondre: *Je le jure!* Le ministre a appelé d'abord le président du sénat, puis les quatre vice-présidens, le grand-référendaire et le secrétaire; ensuite les cardinaux et les maréchaux et amiraux de France, comme sénateurs de droit, et enfin les sénateurs par ordre alphabétique. L'appel du sénat semblait terminé, lorsque M. Portalis, se levant, a dit que son nom avait été oublié, et a demandé à prêter le serment. Cet incident a soulevé une légère hilarité, qui a été partagée par le Président de la République lui même.

M. le ministre d'Etat a procédé ensuite à l'appel des membres du corps législatif, en suivant l'ordre alphabétique des départemens. Parmi les députés qui étaient absens, et qui n'ont pas répondu à l'appel de leur nom, nous avons noté MM. de Civrac, Legrand, Hénon, Cavaignac et Carnot.

Ce second appel terminé, M. le ministre d'Etat a déclaré ouverte la session législative de 1852, et a invité MM. les sénateurs et MM. les députés au corps législatif à se réunir le lendemain dans le local de leurs séances respectives.

Le Président de la République s'est levé alors et s'est retiré au milieu des cris de *Vive Napoléon!* Bientôt après le canon annonçait sa rentrée au palais de l'Elysée.

Cérémonie de l'Installation
Des Grands Corps de l'Etat.

DISCOURS DU PRINCE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

«Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés

«La dictature que le peuple m'avait confiée cesse aujourd'hui. Les choses vont reprendre leur cours régulier. C'est avec un sentiment de satisfaction réelle que je viens proclamer ici la mise en vigueur de la Constitution; car ma préoccupation constante a été non seulement de rétablir l'ordre, mais de le rendre durable, en dotant la France d'institutions appropriées à ses besoins.

«Il y a quelques mois à peine, vous vous en souvenez, plus je m'enfermais dans le cercle étroit de mes attributions, plus on s'efforçait de le rétrécir encore, afin de m'ôter le mouvement et l'action. Découragé souvent, je l'avoue, j'eus la pensée d'abandonner un pouvoir ainsi disputé. Ce qui me retint, c'est que je ne voyais pour me succéder qu'une chose: l'anarchie. Partout, en effet, s'exaltaient des passions ardentes à détruire, incapables de rien fonder. Nulle part, ni une institution, ni un homme à qui se rattacher. Nulle part, un droit incontesté, une organisation quelconque, un système réalisable.

«Aussi, lorsque, grâce au concours de quelques hommes courageux, grâce surtout à l'énergique attitude de l'armée, tous les périls furent conjurés en quelques heures, mon premier soin fut de demander au peuple des institutions. Depuis trop longtemps, la société ressemblait à une pyramide qu'on aurait retournée et voulu faire reposer sur son sommet; je l'ai replacée sur sa base. Le suffrage universel, seule source du droit dans de pareilles conjonctures, fut immédiatement rétabli; l'autorité reconquit son ascendant; enfin, la France adoptant les dispositions principales de la Constitution que je lui soumettais, il me fut permis de créer des corps politiques dont l'influence et la considération seront d'autant plus grandes, que leurs attributions auront été sagement réglées.

«Parmi les institutions politiques, en effet, celles-là seules ont de la durée, qui fixent, d'une manière équitable, la limite où chaque pouvoir doit s'arrêter. Il n'est pas d'autre moyen d'arriver à une application utile et bienfaisante de la liberté. Les exemples n'en sont pas loin de nous.

«Pourquoi, en 1814, a-t-on vu avec satisfaction, en dépit de nos revers, inaugurer le régime parlementaire? C'est que l'Empereur, ne craignons pas de l'avouer, avait été, à cause de la guerre, entraîné à un exercice trop absolu du pouvoir.

«Pourquoi au contraire, en 1815, la France applaudit-elle à la chute de ce même régime parlementaire? C'est que les chambres avaient abusé de l'influence qui leur avait été donnée, et que, voulant tout dominer, elles compromettaient l'équilibre général.

«Enfin, pourquoi la France ne s'est-elle pas émue des restrictions apportées à la liberté de la presse et à la liberté individuelle? C'est que l'une avait dégénéré en licence, et que l'autre, au lieu d'être l'exercice réglé du droit de chacun, avait, par d'odieux excès, menacé le droit de tous.

«Cet extrême danger, pour les démocraties surtout, de voir sans cesse des institutions mal définies sacrifier tour à tour le pouvoir ou la liberté, a été parfaitement apprécié par nos pères, il y a un demi-siècle, lorsqu'au sortir de la tourmente révolutionnaire, et après le vain essai de toute espèce de régimes, ils proclamèrent la Constitution de l'an VII, qui a servi de modèle à celle de 1852. Sans doute, elle ne sanctionne pas toutes ces libertés aux abus mêmes desquelles nous étions habitués, mais elle en consacre aussi de bien réelles. Le lendemain des révolutions, la première des garanties pour un peuple ne consiste pas dans l'usage immodéré de la tribune et de la presse, elle est dans le droit de choisir le gouvernement qui lui convient. Or, la nation française a donné pour la première fois, au monde, le spectacle imposant d'un grand peuple votant en toute liberté la forme de son gouvernement.

«Ainsi, le chef de l'Etat, que vous avez devant vous, est bien l'expression de la volonté populaire; l'une élue en vertu de la loi la plus libérale qui existe au monde, l'autre nommée par moi, il est vrai, mais indépendante aussi, puisqu'elle est inamovible.

«Autour de moi, vous remarquez des hommes d'un patriotisme et d'un mérite reconnus, toujours prêts à m'appuyer de leurs conseils, à m'éclairer sur les besoins du pays.

«Cette Constitution qui, dès aujourd'hui, va être mise en pratique, n'est donc pas l'œuvre d'une vaine théorie et du despotisme, c'est l'œuvre de l'expérience et de la raison. Vous m'aiderez, Messieurs, à la consolider, à l'étendre, à l'améliorer.

«Je ferai connaître au sénat et au corps législatif l'exposé de la situation de la République. Ils y verront que partout la confiance a été rétablie, que partout le travail a repris, et que, pour la première fois, après un grand changement politique, la fortune publique s'est accrue au lieu de diminuer.

«Depuis quatre mois, il a été possible à mon gouvernement d'encourager bien des entreprises utiles, de récompenser bien des services, de secourir bien des misères, de rehausser même la position de la plus grande partie des principaux fonctionnaires; et tout cela sans aggraver les impôts ou déranger les prévisions du budget que nous sommes heureux de vous présenter en équilibre.

«De pareils faits et l'attitude de l'Europe qui a accueilli avec satisfaction les changemens survenus, nous donnent un juste espoir de sécurité pour l'avenir. Car si la paix est garantie au dedans, elle l'est également au dehors. Les puissances étrangères respectent notre indépendance, et nous avons tout intérêt à conserver avec elles les relations les plus amicales. Tant que l'honneur de la France ne sera pas engagé, le devoir du gouvernement sera d'éviter avec soin toute cause de perturbation en Europe, et de tourner tous nos efforts vers les améliorations intérieures, qui peuvent seules procurer l'aisance aux classes laborieuses et assurer la prospérité du pays.

«Et maintenant, Messieurs, au moment où vous vous associez avec patriotisme à mes travaux, je veux vous exposer franchement quelle sera ma conduite.

«En me voyant rétablir les institutions et les souvenirs de l'Empire, on a répété souvent que je désirais rétablir l'Empire même. Si telle était ma préoccupation constante, cette transformation serait accomplie depuis longtemps. Ni les moyens, ni les occasions ne m'ont manqué.

«Ainsi, en 1848, lorsque six millions de suffrages me nommèrent en dépit de la Constituante, je n'ignorais pas que le simple refus d'acquiescer à la Constitution pouvait me donner un trône, mais une élévation qui devait nécessairement entraîner de graves désordres ne me séduisit pas.

«Au 13 juin 1849, il m'était également facile de changer la forme du gouvernement. Je ne le voulus pas.

«Enfin, au 2 décembre, si des considérations personnelles l'eussent emporté sur les graves intérêts du pays, j'eusse d'abord demandé au peuple, qui ne l'eût pas refusé, un titre pompeux. Je me suis contenté de celui que j'avais.

«Lors donc que je puise des exemples dans le Consulat et l'Empire, c'est que là surtout je les trouve empreints de nationalité et de grandeur. Résolu aujourd'hui, comme avant, de faire tout pour la France, rien pour moi, je n'accepterais de modification à l'état présent des choses que si j'y étais contraint par une nécessité évidente. D'où peut-elle naître? Uniquement de la conduite des partis. S'ils se résignent, rien ne sera changé, mais si, par leurs sourdes menées, ils cherchaient à saper les bases de mon gouvernement, si, dans leur aveuglement, ils niaient la légitimité du résultat de l'élection populaire; si, enfin, ils venaient sans cesse par leurs attaques mettre en question l'avenir du pays, alors, mais seulement alors, il pourrait être raisonnable de demander au peuple, au nom du repos de la France, un nouveau titre qui fixât irrévocablement sur ma tête le pouvoir dont il m'a revêtu.

«Mais ne nous préoccupons pas d'avance de difficultés qui n'ont sans doute rien de probable. Conservons la République, elle ne menace personne, elle peut sauver tout le monde. Sous sa bannière, je veux inaugurer de nouveau une ère d'oubli et de conciliation, et j'appelle sans distinction tous ceux qui veulent concourir avec moi au bien public.

«La Providence qui, jusqu'ici, a si visiblement béni mes efforts, ne voudra pas laisser son œuvre inachevée. Elle nous animera tous de ses inspirations, et nous donnera la sagesse et la force nécessaires pour consolider un ordre de choses qui assurera le bonheur de notre patrie et le repos de l'Europe.»

Le 1er avril, à une heure un quart, le prince président de la République, accompagné des ministres, s'est rendu dans le sein du conseil d'Etat pour recevoir lui-même le serment des membres du conseil. La formule du serment a été lue par M. le ministre d'Etat et chacun des membres présents a répondu successivement: Je le jure.

—Voici le discours adressé, le 1er avril, par le prince président au conseil d'Etat:

«Messieurs les membres du conseil d'Etat,

«J'ai regretté, avant que la Constitution ne fût en vigueur, de ne pouvoir venir vous présider, car j'ai regardé comme une de mes premières prérogatives d'être le président de ce corps. Heureusement j'ai été remplacé par l'homme d'Etat distingué qui a traversé avec moi des temps bien difficiles, et qui s'est acquis une juste célébrité par le talent et le courage dont il a toujours fait preuve dans la défense des grands principes sur lesquels repose notre société.

«Aujourd'hui que la Constitution est en vigueur, j'ai voulu recevoir moi même votre serment, car tout ce qui peut resserrer les liens qui nous unissent, m'est précieux. Désormais, je me rendrai souvent au milieu de vous, heureux de vous communiquer librement mes idées, de recevoir, en échange, vos avis et vos conseils. Car, ne l'oubliez pas, chacun de vous, par ses attributions, participe du ministre et du législateur, et nous sommes responsables envers le peuple français de l'utilité des travaux auxquels nous allons nous livrer.»

La liste civile du président de la République a été fixée à 12 millions.

—M. de Lavalette, ambassadeur de France à Constantinople, est arrivé le 22 mars à Trieste.

—La corvette l'*Allier* doit mettre sous voiles de Brest, au premier temps favorable, emportant à Cayenne le premier convoi de déportés provenant des bagnes de Brest et de Rochefort.

—Il arrive un grand nombre d'étrangers à Paris depuis quelques jours.

—Le roi de Danemark vient d'accorder une amnistie générale au Holstein, excepté à tous les officiers qui étaient au service de l'armée royale avant mars 1848, époque du commencement de l'insurrection. Ces officiers sont bannis ainsi que la famille ducale d'Augustenbourg.

—On a reçu à Rome, le 24 mars, la nouvelle officielle de la mort de S. Em. le cardinal Bernetti, cardinal-diacre de Saint Laurent in Damaso et vice chancelier de la sainte Eglise romaine. Ce prince de l'Eglise est mort le 21 mars à Fermo, où il était né le 29 décembre 1779. Il avait été fait, cardinal par le pape Léon XII, dans le consistoire du 2 octobre 1826.

—Le délai de vingt jours qui avait été donné aux propriétaires de rente 5 0/0 pour opter entre le remboursement et la conversion, a fini le 2 avril, à minuit.

Les demandes de remboursement présentées au ministère des finances, et celles dont les départemens ont donné avis, s'élèvent à la somme de 1,553,014 fr. de rente, soit 37,060,1[illegible] fr. de capital.

Ce remboursement sera effectué immédiatement après la vérification des titres.

Grèce.

On écrit d'Athènes, sous la date du 16 mars, à la *Gazette de Trieste*:

«On connait maintenant l'auteur des lettres relatives à une prétendue conspiration et qui ont produit une si vive impression sur le public et sur les autorités. C'est un nommé Bulgari, ancien élève de l'école militaire du Pirée. Il a écrit ces lettres à l'hôpital militaire et s'est servi pour les cacheter du sceau de la commission sanitaire supérieure. Lorsqu'on voulut procéder à son arrestation, il était déjà parti pour Syra à bord d'un steamer de la société du Lloyd. On suppose généralement que ce jeune homme, qui s'est toujours fait remarquer par son excentricité, n'a été que l'instrument de personnes plus influentes, qui, probablement, lui ont aussi procuré les moyens de se soustraire aux poursuites de l'autorité.»

Espagne.

On lit dans l'*Epoca* du 30 mars:

«Si nos informations sont exactes, ces jours-ci le conseil des ministres doit de nouveau s'occuper de la question de savoir si l'on modifiera les dispositions qui régissent actuellement la presse. Le ministre de l'intérieur parait moutrer le plus d'empressement parmi ses collègues pour qu'on sorte de l'état actuel relativement aux journaux. La base de la nouvelle réforme serait un jury peu nombreux, nommé exclusivement par le gouvernement, et auquel on soumettrait un très petit nombre de questions de presse; les autres affaires passeraient devant les tribunaux ordinaires. L'autorité politique aurait aussi la faculté d'imposer des amendes pour les légers délits de presse. Comme on le voit, la forme projetée, loin de l'améliorer, rendrait pire la situation de la presse.»

Chronique Locale.

Une autopsie a été faite hier par d'habiles chimistes sur le corps de José Barelli, qu'on supposait avoir été empoisonné. Rien n'a été découvert qui puisse faire soupçonner un crime.

Une enquête a été tenue hier sur le corps de l'esclave Caroline, appartenant à J. F. Richards, morte subitement lundi soir dans une maison de la rue Philippa. Verdict: morte d'une inflammation d'intestins et occasionnée par quelques breuvages empoisonnés. Le contenu de l'estomac a été livré à des chimistes afin de connaître la nature du poison. On présume que le poison lui a été administré par quelques personnes qui la soupçonnait d'être voudou.

Edward Fitz Patrick, accusé d'avoir volé du coton sur la Levée, a été envoyé à la maison de travail, par le recorder Winter.

Patrick Mahan, a été arrêté hier sous la prévention de s'être approprié une somme de $51 qui lui avait été confiée il y a environ un an par un nommé Martin Johnson.

William Backley, accusé d'avoir volé une malle et un caneçon, a été examiné hier devant le recorder Winter et renvoyé devant la 1re Cour de District.

PAUL E. THEARD,
Traducteur,
BUREAU, No 112, PASSAGE DE LA BOURSE,
Entre St Louis et Conti,

SE charge de la traduction de l'anglais ou de l'espagnol en français, de toute espèce de lettres, circulaires, pamphlets, contrats, actes notariés, articles de journaux, annonces commerciales et autres, baux, séances de conseils et autres assemblées publiques, etc., enfin, de toutes sortes de documents; se charge également de la rédaction d'articles ou d'avis destinés aux journaux, de lettres, circulaires, &c. &c; se charge aussi de tenue des livres, dans la ville. Heures de bureau: de neuf heures du matin à quatre heures du soir. 28av—1m

Jose R. McGUIRE & Co.,
Courtiers de Navires,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPÉDITEURS.
28 av—6m 20, BANK PLACE.

A LOUER—Une maison de résidence, située rue des Français, entre les rues St-Avide et St-Jean [illegible]
Une demi maison située rue Tréné, entre les rues Quartier et Hôpital.
Une demi maison située rue Tréné, entre les rues Jackson et Gonzaguez.
Une demi maison située rue Franklin, entre les rues Conception et Jackson.
Une maison en briques à un étage située rue Jackson, presque [illegible]
Une maison [illegible] située rue Marigny, entre les rues Chartres et [illegible]
Possession en [illegible] S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co. 17 et 19 [illegible]

[illegible] en [illegible] à vendre par Y. GUARDIAS & Co. 16 [illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

ARRIVEE DU FRANKLIN.
Trois jours plus récents d'Europe.

NEW-YORK, 27 avril.

Le steamship FRANKLIN est arrivé aujourd'hui du Havre, ayant touché à Liverpool. Il apporte des nouvelles d'Angleterre de trois jours plus récentes que celles de l'ASIA.

Marché de Liverpool.

13 AVRIL.—Les ventes de coton durant les trois jours après le départ de l'ASIA comprennent 19,000 balles. Voici les cours établis par le bureau des courtiers, hier soir—Fair Orléans 5 5/8, Middling Orléans 4 15/16, Fair Uplands 5 1/8, Middling Uplands 4 3/4 cts la livre. Lundi la demande a été meilleure que les jours précédents et les détenteurs se sont montrés plus fermes; mais il n'y a pas eu de changement important dans les prix. La demande de farine est bonne, mais sans variation de prix.

VICKSBURG, 27 avril.

Les bateaux à vapeur Ne Plus Ultra, Pawnee, Nashville, Alton et Granada sont passés devant la ville hier, se rendant à la Nouvelle Orléans.

Détails plus détaillés par le Franklin.

NEW-YORK, 27 avril.

Le Franklin a quitté Liverpool le 14 avril, auquel jour le marché au coton avait éprouvé une amélioration sensible. Les ventes ont été ce jour là de 10,000 balles, et les prix redevenant en faveur des vendeurs. Le 13, il s'était fait 6,000 balles, le 12, 5,000 et le 10, 11,000 balles; sur lesquelles 6,000 par les spéculateurs.

Le marché des changes était très-actif et toutes les sortes de sécurités maintenaient de valeur. Les filatures à Manchester étaient fermes, et en général les nouvelles de l'intérieur étaient satisfaisantes.

Le Washington n'était pas arrivé au départ du Franklin.

COMMERCIAL.

MARDI SOIR, 27 AVRIL.

Le marché au coton n'a pas changé, bien que la demande ne soit pas aussi active que la semaine dernière. Les ventes de la journée se sont élevées à 5,000 balles aux cours précédents.

Inférieur,	5 5/8 à 5 3/4	Good Middling,	[illegible]	
Ordinaire,	6 5/8 à 7	Middling Fair,	[illegible]	
Middling,	7 1/2 à 7 3/4	Fair,	[illegible]	

Nous n'avons remarqué aucun changement dans les sucres. La demande est bonne et les prix sont fermes de [illegible] 4 3/4 cts pour le fair. Il s'est vendu aujourd'hui 200 boucauts. 700 barils de mélasse ont été pris de 21 à 27 cts le gallon de fermentée à raffinée prima.

Le marché aux farines est languissant et les prix continuent à fléchir, 3,500 barils ont été vendus de $3 15 à $3 40 pour l'Ohio, dont un lot de 700 barils poids léger à $3 12 1/2; $3 75 à $3 85 pour St-Louis et Illinois, et de $3 50 à $5 pour les marques extra. 3,000 sacs de maïs ont changé de mains de 45 à 47 cts le boisseau.

La demande est modérée pour les provisions. Les transactions de porc ont été limitées à des petits lots de $17 50 à $17 75 pour le mess et à $15 pour le prime en baril. Il s'est vendu environ 300 barriques de lard salé de 10 3/4 cts pour le clear, 9 3/4 à 10 cts pour les côtes rôties, et 7 1/2 pour les épaules. Des ventes de graisse en barils ont été faites de 10 3/4 à 11 cts la livre.—C'est une baisse.

Le whiskey est languissant à 16 cts le gallon pour les qualités rectifiées.

Il s'est vendu environ 1,200 sacs de café, la plupart à 8 1/2 cts la livre.

Le change n'a pas varié et la demande est limitée. Sterling, de 108 1/2 à 109 1/2; France, 5f.27 1/2 à 5f.30; Traites sur New-York à 60 jours, 1 1/4 à 1 1/2 pour cent d'escompte; Checks, 1/2 pour cent d'escompte.

Il ne s'est fait aucun engagement important aujourd'hui. Le fret est toujours de 15/32 d. pour le coton pour Liverpool.

Grande vente de propriété foncière de très grande valeur, et actions de la Banque de l'Union.

☞ On appelle l'attention publique sur la vente des belles propriétés suivantes, appartenant à la succession de F. Laurans, et qui aura lieu jeudi 29 avril, à midi, à la Bourse St Louis, PAR N. VIGNIE, encanteur:

300 actions de la Banque de l'Union.

Un magasin en briques à quatre étages, rue Tchoupitoulas [illegible]

[illegible] rue Ste Claude [illegible]

[illegible] à l'encoignure des rues Bienville et Gravier, &c.

Tout le côté Est des Magasins Bleus, encoignure Bienville et Vieille Levée.

Un magasin en briques en face du marché aux légumes.

Deux maisons basses en briques, rue Condé, entre St-Philippe et Ursulines.

Pour les conditions qui sont très libérales, voir l'annonce.

☞ Les *connaisseurs* n'oublieront pas que MM. Mudge & Co, du Verandah, vendront leur superbe assortiment de vins et liqueurs de choix cet après-midi à 5 heures. La vente sera faite par J. A. Beard & May. Les personnes désirant garnir leurs caves ne doivent pas laisser échapper cette occasion. La réputation de ces vins est bien connue de tous nos lecteurs.

COMITE CENTRAL Whig,
Etat de la Louisiane.

A LA DERNIERE SÉANCE du Comité, la résolution suivante a été adoptée et ordonnée d'être publiée:
Résolu: Que toutes recommandations aux offices de la Nouvelle-Orléans, à l'avenir de faire recommandées régulières pour toutes les places éligibles par le peuple.
28av E. SOLOMON, Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 26 avril 1852.

LE public est notifié que les livres de souscription au fond capital de la Compagnie du chemin de fer de Jackson et du Nord sont ouverts au bureau de la Compagnie No 17, Commercial Place, et resteront ouverts pendant quatre mois en Louisiane et dans l'Etat du Mississippi, conformément à la stipulation de la charte.
A. [illegible] BUCKNER, Président pro tempore.
JOHN CALHOUN, secrétaire. 28av

[illegible] Quartier Général—Première Division—Milice de la Louisiane—Ordre Général No. 25.—La Légion de la Louisiane et les autres Compagnies de Volontaires maintenant organisées et équipées dans la ville de la Nlle Orléans, s'assembleront en uniforme sur la Place d'Armes le jeudi 6 mai prochain, à 5 heures P. M. en grand uniforme, pour être inspectés et passés en revue, conformément à un acte de la législature, intitulé: "Un acte pour supporter et maintenir la Légion de la Louisiane, et les Compagnies de volontaires, équipées, maintenant organisées et qui pourraient être organisées à l'avenir dans la ville de la Nlle Orléans", approuvé le 21 mars 1851.

3o. Le Brigadier Général D. Augustin, commandant de la Légion de la Louisiane; le Brigadier Général E. L. Tracy, commandant la 1re Brigade, et le Brigadier-Général D. Cronan, commandant la Seconde Brigade de Milice de la Louisiane, et les officiers commandant les autres Compagnies de Volontaires maintenant organisées et équipées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sont chargés chacun dans leur commandement respectif de l'exécution du présent ordre.
Par ordre du Major-Général JNO L. LEWIS,
Commandant la 1ère Division L. M.
L. E. FORSTALL,
28av Inspecteur de la 1re Division L. M.

QUARTIER GENERAL
Légion de la Louisiane
Nlle Orléans, le 26 avril 1852.
ORDRE GENERAL—No. 22.
Revue d'Inspection.

La Légion de la Louisiane prendra les armes et se réunira en grande tenue pour une revue d'inspection sur la nouvelle Place d'Armes, rue des Remparts, DIMANCHE 16 MAI, à 3 heures et demie de l'après midi.

Les commandants de Compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major F. Chatry, un contrôle exact des officiers et soldats présents sous les armes à la dite revue.

Les drapeaux des bataillons devront être sur la place à l'heure précitée.

La Compagnie des Chasseurs de 1814 & 15, capitaine Capdevielle, du 2d bataillon d'infanterie légère, se rendra sur la Place une demi heure avant l'heure prescrite pour former la garde du drapeau.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre. D. AUGUSTIN, brigadier général.
HENRY DUBEL, capt. aide-de-camp. 28av

Bureau de la Compagnie d'Assurance d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1852.

A UNE assemblée tenue le 26 du courant, les personnes suivantes ont été dûment élues Directeurs pour l'année courante:

J. M. Lapeyre,	J. P. M. Rouzan,
Geo. Urquhart,	Albin Rochereau,
L. Millaudon,	James Reed,
J. P. Benjamin,	P. Pontz,

Et à une assemblée spéciale de la Direction tenue ce jour, M. J. M. Lapeyre a été élu Président.
28av—6f J. TUYES, Secrétaire

AVIS.

AYANT été informé que des billets endossés "Souza & Simpson" sont en circulation, je crois devoir informer le public une fois de plus, comme je l'ai déjà fait, que je n'ai aucune relation d'affaires ni directement ni indirectement avec Théodore Souza.
28av—3f BERNARD S. SIMPSON.

LE public est prévenu de ne pas acheter ou négocier les billets suivants, souscrits par feu monsieur Edw. Stansbury, en faveur de Wm C. C. C. Martin, de la paroisse des Rapides, Lne, et payables à la Banque du Canal, Nouvelle-Orléans. Le dit Martin ayant manqué aux engagements et n'ayant pas rempli les conditions pour lesquelles il avait reçu les billets, j'ai résolu de ne pas les payer:

1 billet payable le 1er avril 1852,				$150
1	"	"	1er " 1853,	$150
1	"	"	1er " 1849,	$475 75
1	"	"	1er " 1850,	$475
1	"	"	1er " 1851,	$475
1	"	"	1er " 1852,	$475
1	"	"	1er " 1853,	$475
1	"	"	1er " 1854,	$475

Bayou Bœuf, paroisse de Ste-Marie, (Lne) le 24 avril 1852. MARY STANSBURY, 28av—3f Administratrice

S'est absentée de la rue des Français, entre Amour et Craps, où elle était louée, la négresse PHILIS ou FELICE, âgée d'environ 25 ans, taille de quatre pieds huit pouces. Elle a une assez jolie figure, peau rougeâtre, et parlant elle tient ses yeux baissés. Elle porte deux cicatrices de brûlures. Les dents de la mâchoire supérieure un peu écartées. Une récompense honnête sera donnée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville. 27av—1

EAU-DE-VIE—
430 quarts pipes eau-vie Ph. Godard.

10	"	"	J. B. Godard,
10 demi	"	"	
5	"	"	Castillon 1815,
19	"	"	
23 octaves			
6 demi	"	"	A. Lagrange 1825,
3 octaves			
2 quarts	"		
19 quarts	"		
10 quarts	"		Bunker Hill 1815
10 octaves			
4 quarts			1825,
4 octaves			
103 quarts	"		Otard Dupuy & Co,
50 demi	"		
5	"		Pinet Castillon,
121 quarts			C. Marquet,
5			J. de Lalèze & Co,
5			J. Longuy,
3			J. Hennessy & Co,
5			J. Hennessy,
3			A. Gadeau,
5 octaves			
6 demi			J. J. Dupuy & Co,
4 quarts			J. Roboam,

A vendre par [illegible] 17 et 19, rue [illegible]

[illegible] à vendre par Y. GUARDIAS & Co, [illegible]

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

27 avril 1852.

Rivière Rouge......Echo, Withenbury	5 h P M
Louisville......Gen Lafayette, Brown	5 h P M
Ouachita......B W Downs, Switzer	5 h P M
Rivière Arkansas......Gem, Snapp	5 h P M
Rivière Rouge......Rockaway No 2, Davis	10 h A M
Rivière Tallahatchee......D H Mosby, Power	5 h P M
Louisville......Georgetown, McPherson	5 h P M
Bayou Sara......Gipsy, Ure	5 h P M
Bayou Macon......J M Reid, Hall	5 h P M
Covington......Lenora, Duncan	10 h A M
Lafourche......Dr Batey, Wilson	9 h A M
Red River......Bride, Edwards	5 h P M
Louisville......Southern Belle, Cox	5 h P M
Rivière Rouge......Caspian, Dunn	5 h P M
Attakapas......Delta, Castille	12 h M
Opelousas......Sydonia, Bercier	9 h A M
Memphis......T P Leathers, Pierce	5 h P M
Rivière Rouge......P F Kimball, Kimball	5 h P M
Mobile......Mobile, Grant	6 h P M
Mobile......Oregon, Heirn	4 h P M
Pittsburg......Swamp Fox, Cadwallader	5 h P M
St Louis......J Morrisett, Karchival	10 h A M

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Steamer America, Johnston pr Apalachicola
Navire Forest King, Hawthorn pr Liverpool
Hartley, Merrill pr Liverpool
Olympus, Wilson pr le Havre
Rodena, Dillingham pr Rouen
J H Jarvis, Rich pr Liverpool
Barque Yankee Blade, Whitney pr le Havre
Emma Lincoln, Bartlett pr Boston
Madagasca, Balparda pr Barcelone
Brick Calvert, Hodges pr Charleston
Merced, Ramos pr Barcelone

Arrivés Hier.

Navire Monterey, Crowell de la Havane
Mary Crocker, de Providence
Brick G L Abbott, Stanley de Charleston
Goelette Fanny, Vance de Navy Bay

STEAMBOATS.

Steamboat A Fuselier, Doucet, des Attakapas, avec un chargement de mélasse, sucre et coton
Steamboat Cincinnatus, Hamilton, de Cincinnati, avec un chargement de viandes salées, lard, pommes, patates et autres provisions.
Steamboat Picayune No 2, Ratier, de St Martinville, coton, sucre, &c
Steamboat Gipsey, Ure, de Bayou Sara avec un chargement de coton, sucre et mélasse.
Steamboat Sarah Gordon, Ross, de Natchez Island, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Mohawk, Muir, de la Rivière Tennessee, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Southern Belle, Voutag, de Louisville, avec tabac, viandes salées, œufs, patates, fromage, beurre, jambon, &c.
Steamboat Illinois, Smithers, de St Louis, avec un chargement de viandes salées, beurre, fromage et toutes sortes de provisions.
Steamboat Amazon, Moore, de la Rivière Tallahatchee, avec un chargement de coton, &c.
Steamboat Post Boy, Crooks, de White Oak Shoals, avec coton, &c.

Montant le Fleuve:

Navire Themis, Bowen de Mobile
Une barque et deux goélettes—noms inconnus

Memoranda.

New York, 20 avril—Arrivé, steamship Georgia, Porter de la N-Orléans et Havane.

Ports Etrangers.
Par le steamer America.

Liverpool, 29 mars—Arrivé, John Bell, Chase de la Nlle Orléans, Alex Grant, Milward, de [illegible] King, Rea, départ 29, Nathaniel-Thompson, Hill pour la N-Orléans 2 avril, arrivé, Envoy, de la N-Orléans; Huntress, des 5, Amulet, du Méridien, do
Passé devant Deal, 30 mars—Virginia de la N-Orléans pr Stettin.
A la hauteur de Portland 30 mars—James White, de la N-Orléans pour Hull; Ukland, de la Nlle-Orléans pour Hambourg.
A la hauteur de Wight, 22 mars—Columbia, Geerken, de Brême pour la N-Orléans
Queenstown, 31 mars—Arrivé, Huntress, de la Nlle-Orléans.
Havre, 25 mars—Arrivé, Mobile, Tarbox de la N-Orléans, 29 Charles Hill, Lecraw, do; part 30, Tirrell, Elliott, do 3 avril, parti, Caspan, do.
Southampton 25 mars—Le navire Mount Washington, Blanchard, pour la N-Orléans, ayant perdu son gouvernail a été remorqué dans le port pour se faire réparer.
Lisbonne, 28 mars—Arrivé, Isabella, de la Nouvelle-Hull, 2 mars—Arrivé, Jas White de la N-Orléans
Cadix, 23 mars—Arrivé, navire Squantum, de la Nlle-Orléans.
Rotterdam, 24 mars—Arrivé, Hanna-Brewer, de la Nlle-Orléans.
Hambourg, 2 avril—Arrivé, navire Stephani, de la N Orléans.

Fin de superstition sur la véritable EAU DE COLOGNE.
Maison Reyther & Poncelet,
84, RUE DE CHARTRES,

BEAUCOUP de personnes n'ayant aucune idée de la parfumerie, annoncent pompeusement par la voie des journaux, qu'ils sont seuls possesseurs de l'EAU DE COLOGNE française, c'est une chimère que nous n'allons pas tarder à détruire, en prouvant au public que l'Eau de Cologne ne peut être fabriquée en France. Toute la monde en [illegible] la justesse de ce raisonnement [illegible] l'Eau de Cologne est [illegible] [illegible]

[illegible] Reyther & Poncelet, 84, rue de Chartres, [illegible]

M. le Rédacteur de l'ABEILLE,

☞ Je lis depuis quinze jours dans les colonnes de [illegible]

Avis important.
PLUS DE SUPERSTITION POUR LA VÉRITABLE EAU DE COLOGNE.

[illegible]

A. MURAOUR, de Grasse. 27av

Le Jugement Dernier.

JE lis dans les colonnes du journal l'Abeille un article spécial concernant la maison Reyther & Poncelet, 84, rue de Chartres, et dont je ne puis m'expliquer le sens; j'y vois la jalousie et la calomnie; je l'avoue; quant au reste je ne puis rien y déchiffrer. Ce monsieur Muraour signataire de l'article parle de son art et tripotage, son allusion porte probablement sur ceux qu'il fait, car moi aussi j'ai été attaché à une maison dont il faisait également parti, et je puis dire que l'art qu'il vante si haut consistait à mettre dans des pots de pommade de la graisse colorée et à frotter ensuite la superficie avec une essence quelconque. Ce raffinement de parfumerie était alors tiré à la consommation. [illegible] Notre eau de Cologne dont nous garantissons la supériorité est fabriquée avec des alcools purs, et ce même monsieur qui nous accuse, n'ayant jamais employé que des alcools d'Amérique est donc tombé le premier dans la barbarie. [illegible] Reyther & Poncelet, 84, rue de Chartres.
28av—17

Salon de coiffure et de parfumeries.
AVIS AU PUBLIC.

ME trouvant piqué par quelques mots insérés dans la polémique de deux parfumeurs de cette ville, j'ose certifier aux amateurs de bons parfums que l'*Eau de Cologne de Pinaud* (qui peut être est mon cachet) et dont je suis dépositaire, est encore la plus parfaite qui ait été fabriquée. Je ne prétends pas dire que l'on ne puisse fabriquer de bonne eau de Cologne, ainsi que toute autre parfumerie, sous mes yeux [illegible] M. Pinaud à voyagé pendant cinq ans en Italie et appris certaine composition qui n'est peut-être pas encore connue à Grasse.

Il y a bien encore l'*Eau de Cologne de Jean Marie Farina*, dont je suis également dépositaire, qui pourrait réclamer une mention honorable [illegible]
26 av—3f F. PINAUD.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE supérieures à toutes celles connues sur la place.
F. LEVERRIER,
76, *Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,*

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, au jour'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 30 degrés à			$1 50 le gallon
Superfine qualité	de 30	do	à	2 50 do
Extra supérieure	de 30	do	à	3 00 do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des eaux ou parfums et au premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, ou s'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se consomme beaucoup plus facilement que d'autres qualités qui sont vendues ailleurs pour première qualité.
5 fev—1an.

En gros et en détail, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,

MANUFACTURIER de parfumerie fine et de marchandises de toilette, a ouvert un magasin tout assorti au magasin rue de Chartres No. 180, entre Conti et St-Louis. 23fév—6m

Magnifique Propriété à Mandeville, à vendre à l'amiable ou à louer à bail.

L[illegible] [illegible] Mandeville [illegible]
J. W. WEYMOUTH.

VIN DE PAQUE, [illegible] à vendre par Y. GUARDIAS & CO, 16, rue de la Douane.

CIGARES—300,000 cigares Regalias, [illegible] à vendre par Y. GUARDIAS & CO.

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua.
ASAMBLEA GENERAL.

Los Socios se reunirán en la sala de Orleans el sabado proximo 1ro. de mayo à las 4 1/2 en punto de la tarde en Asamblea, para la eleccion de Presidente y demas oficiales de la Sociedad.
Esta convocatoria arreglada al articulo 30, secciones 1a y 4a, de nuestros reglamentos.
Nueva Orleans, abril 27 de 1852.
De orden del Presidente,
FDO DE FUENTES,
27av—3f Secretario Tesorero

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un assortiment d'articles d'été, tels que coutils, piqués, mérinos, draps légers très supérieurs et de couleurs assorties, 40 douzaines de chemises toile extra-fine, nouvelle coupe. Par un arrangement fait à Paris avec le premier chemisier, il sera toujours à même de fournir cet article à ceux qui désirent du beau linge.

Devant partir pour l'Europe vers le 10 ou 15 mai, comme par le passé il se chargera, et avec soin, des commandes qu'on voudra lui confier.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler au plus tôt, et celles à qui il doit sont aussi invitées de présenter leurs comptes pour être soldées.
J. DUCOURNAU.
19av Encoignure St-Charles et Commune.

Changement de Domicile.
L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 36, est transféré 115, rue de Chartres, entre St Louis et Conti. 24 a

EN magasin et à vendre par le soussigné:
30 barriques vin Montferrand, bon ordinaire;
40 barriques vin St Emillion, pour familles;
20 " " et Julien Médoc;
15 demi-barriques " "
30 barriques vin St-Gervais, ordinaire;
20 " " Bergerac;
20 barils vin blanc Haut Sauterne.
L. MAJESTE,
115, rue Chartres, entre St Louis et Conti

SUMAC—20 sacs, à vendre par
P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St Philip.

REGLISSE de Calabre et de Sicile, à vendre par
P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St-Philippe

CAPSULES pour bouteilles—200 milliers couleurs et numéros assortis, à vendre par
P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St-Philippe.

POTASSE blanche et rouge, à vendre par
P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St Philippe.

GRAINES de Lin—30 barils, à vendre par
P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St Philippe

CARBONATE d'ammoniaque dans des jarres de 15 liv. à vendre par P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St Philippe,

AMANDES—Douces et amères, très fraîches, à vendre par P. CUSACHS,
21av Encoignure Royale et St-Philippe

CAFÉ de la Havane—175 sacs qualité très supérieure, en magasin et à vendre par
15av D. BORNIO Jr., 34 rue Gravier

200 Caisses vin rouge diverses marques,
100 " blanc " "
50 caisses vin rouge Chateau Laffite, vieux,
45 do do Haut Brion do
15 do do Chateau La Rose, do
A vendre par NADAU DU TREIL,
St Louis

EN magasin—60 barriques vin de famille;
20 1/2 " " "
100 barils vin blanc diverses marques, à vendre par NADAU DU TREIL,
St Louis

COMME Copale—5 balles gomme copale, reçues du Mexique et à vendre par
BERNARD TURPIN,
24 av 20, Vieille Levée

JOHN R. BUTLER. THOMAS GONZALES.
BUTLER & GONZALES,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
POINTE-ISABEL (TEXAS).

Références:

Samuel J. Peters Esq.	Nlle Orléans.
MM. Delvaille & Moreno,	
MM. Converse & Co,	
La Veuve Tarieta & Co.	Matamoras.
T. Delmas & Co.	
F. Gonzales,	Brownsville, Texas

29av—1m

Vor. HEBERT & Cie,
149, Rue de Chartres.

PAR navire Cazak—
Bonaparte—Annuaire pour 1852.
Webb do do do
Raspail, do do do
Raspail—Histoire de la Santé et de la Maladie 3 vols in 8o.
Bonnet—Manuel du Capitaliste
Robertson—Cours d'Anglais 2 volumes in 8o.
Bouillet—Dictionnaire d'Histoire et de Géographie.

Littérature.

Sandeau—Marianna.
do Madeleine
do Le Dr Herbeau
do Mlle de la Seiglière
Voyage en Orient (Gérard de Nerval)
do Autriche (Hongrie, Allemagne)
do Mexique (Pierre de Mol)
Emerson—Philosophie Américaine.
Houssaye—Les Filles d'Eve.
Chamfort—Œuvres.
Le Chasseur Rustique.

Education.

Noël et Chapsal—Leçons, L'Homond, &c., &c.
Cahiers d'un Elève de St Denis 2 av

A LOUER—Un appartement au-dessus de la pharmacie Alexis et Lewis, encoignure des rues Royale et Bienville.
Ce local est parfaitement situé pour offices, bureaux ou cabinets, s'adresser à l'office de M. F. Bauduc, ou à l'adresser sur les lieux à
8av ALEXIS & LEWIS.

Charbon—Charbon—Charbon.

150 Boucauts excellent charbon Anthracite, arrangé expressément pour les restaurants et l'usage des familles.
Toujours en magasin et à vendre par
McBEAN, WILLARD & Co.
24av—1m 77, Douane et 52, Royale

VOR. HEBERT & CIE,
Librairie, Papier peint, Articles de Bureau, &c.
ABONNEMENTS
A Placer pour l'Année 1852.

ILLUSTRATION. Journal Universel
MONITEUR DES DEMOISELLES, journal de Modes, contenant gravures, patrons, modèles de broderie et lepture.
ECHO DES FEUILLETONS.
JOURNAUX de Médecine, de Chimie et de Pharmacie.
La Santé Universelle, Journal de Médecine domestique—L'année $2.
Le Parisien, Journal des Tailleurs, pour 1852—Prix de l'abonnement, $4 par an. 2av

EAUX DE VIE—20 quarts et huitièmes de pipes, marque de F. A. Boutelleau, dans les eaux de la Douane, à vendre par P. LOGUS,
27av 67, Vieille Levée

ALCOOL—10 barils reçus par le steamer Sultana, et à vendre par ANT. GIRAUD,
20av 46, Vieille Levée

BOUCHONS—30 balles de 30,000 chaque, bouchons superfins;
10 balles de 30,000 chaque, bouchons pointus fins;
5 " de 15,000 " "
A vendre par ANT. GIRAUD,
20av 46, Vieille Levée

VIN de Bergerac—25 barriques vin Bergerac, à vendre par ANT. GIRAUD,
20av 46 Vieille Levée

BOUTEILLES VIDES—50 paniers de 125 chaque bouteilles vides, à vendre par ANT. GIRAUD,
20av 46, Vieille Levée

VIN Muscat—100 caisses vin Muscat de Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD,
20av 46, Vieille Levée

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 100, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez
21 dec J. B. LAMG No 156, rue de Chartres

ABSINTHE suisse—125 caisses: au rayon, Brunetou & Co, en magasin et à vendre par
GILDEMEESTER & Co.
14 av 33, rue Gravier

CERISES et fruits à l'eau de vie:
100 caisses cerises à l'eau de vie,
75 do abricots do,
20 do prunes do,
15 do poires do,
60 do fruits do assortis, à vendre par
NUMA LACOSTE,
3av 147, rue Royale

HUILE D'OLIVE—150 paniers huile en grandes bouteilles, véritable Plagniol, à vendre par
NUMA LACOSTE,
3av 147, rue Royale

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays.
Encoignure St Louis et Robertson,

Vis à vis le Cimetière Catholique No. 2.
Monuments—Tombes—
Pierres tumulaires—
Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.
28av—1a

Bottes, Souliers et Chapeaux
3000 caisses en magasin—comprenant un assortiment général, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix par T H HOBBS & CO,
13a Successeurs de R. G. HOBBS, 12, Douane

UN ouvrier FERBLANTIER parlant français, trouvera de l'emploi rue Douane, 85, s'il est au courant du bâtiment. 24 av

L. R. DELRIEU,
MEDECIN VETERINAIRE,
LAUREAT

Des écoles vétérinaires de France, a l'honneur d'informer MM. les amateurs, propriétaires, industriels et administrateurs, qu'il vient de s'établir en cette ville, pour y exercer la médecine vétérinaire.

M. Delrieu traite indistinctement tous les animaux domestiques, chevaux, mulets, vaches, etc. etc. Il prend les animaux malades en pension ou se rend à domicile.

Il a ouvert, chez lui, un registre pour les ventes et achats d'animaux.

Son cabinet de consultation est ouvert tous les jours de midi à 3 heures, rue de CHARTRES, 115, entre St Louis et Conti. 27 av—1m

LES personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire à JEAN PEGOT, sont priées de les faire valoir dans les quinze jours, comme aussi ceux qui lui doivent sont invités à venir régler dans le même délai. 27av—6f

AVIS—Par acte passé pardevant Jh. Lisbony, notaire public, en date du 23 courant, M. B. Nautré, de la maison S. NAUTRE & CO, est le mandataire général de M. S. Maspéron pendant son absence de cet Etat. 26av—30

DEMANDE D'UNE CUISINIERE.—On désire trouver à louer une négresse ou mulâtresse bonne cuisinière. S'adresser au No 266, rue Royale, près la rue Dumaine. 25 avril—3

AVIS—Il a été trouvé dans la soirée de samedi dernier et dans la rue Royale—un dray attelé d'un mulet. Le propriétaire pourra le réclamer en payant les frais. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de ce journal. 26av

A VENDRE—L'installation et le stock d'une grocerie en détail, faisant de bonnes affaires au comptant. Cet établissement sera vendu bon marché, le propriétaire ayant l'intention de quitter la ville. S'adresser à l'encoignure Nord-Ouest des rues St-Louis et Tréné. 26 av

$10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation de R. Beyle, paroisse Plaquemines, le nègre MARC ANTOINE, bon charretier, parlant l'anglais et l'espagnol. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cette ville. J. Y. DE EGANA.
26 av—4 f Bienville.

Attention! aux personnes qui vont à la campagne.

REÇU par le dernier arrivage du Havre et à vendre par le soussigné:
[illegible] Gruyère;
[illegible] Truffes du Périgord;
[illegible]
JEAN PIROS,
28 av Encoignure Royale et St-Pierre.

80 barriques vin de Bordeaux;
[illegible]
JEAN PIROS,
28 av Encoignure Royale et St-Pierre.

VIN de Bordeaux—100 barriques vin de Bordeaux [illegible] à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

MM. CHRIST. ADAMS Jr;
A. S. ROMAN,
JAMES ROBB

Feront sortant l'élection du 3 mai prochain comme commissaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, par
Un grand nombre d'actionnaires.

BAS PRIX SANS PAREILS.

SIMPSON,
50, rue Canal.

☞ Vient de recevoir par le steamer Empire City,

UN ASSORTIMENT COMPLET

D'ETOFFES POUR ROBES

ACHETEES A TRES BAS PRIX

A UNE MAISON DE NEW YORK

QUI VIENT DE FAIRE FAILLITE

☞ L'assortiment se compose de:

BAREGES,

TISSUE,

JACONATS,

MOUSSELINE SUISSE,

ORGANDIS et GINGHAMS.

Afin d'accélérer la vente, ces articles

SONT OFFERTS A DES PRIX

INFINIMENT AU DESSOUS DE LEUR VALEUR.

C. M. SIMPSON,

6av—17 50, RUE CANAL

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nlle-Orléans, 7 avril 1852.

LES scrips de cette Compagnie pour 1851, ont été reçus et sont prêts à être délivrés.
L. MATHEWS,
8av—1m Agent

DREE
RUE DE CHARTRES, 67
Fabrique, 57, Passage de la Bourse,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveaux, de Paris.

AUSSI

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfans de tous âges.
Casquettes de chasse.
Pour dames Chapeaux d'amazone,
" " Capotes noires et couleurs.
MM. les marchands de la campagne trouveront à choisir un chapeaux de tous genres et de toutes qualités.
Un grand assortiment de chapeaux de paille.
16 avril—1m

EN débarquement du navire Liberty, arrivé du Havre:
2 tonneaux véritable fromage Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN, rues Condé et Dumaine

A VENDRE en débarquement du navire Czarnig, de Bordeaux:
60 barriques vin rouge Montferrand,
60 barils vin blanc Haut Sauterne, 1er choix.
A vendre par J. N. CURIEN,
21av rues Condé et Dumaine

A VENDRE, à livrer par le navire Windsor Fay, attendu incessamment du Havre:
30 caisses absinthe Aug Leuba,
30 do do C F Berger,
40 do do Ed Pernod,
25 do do Veron & Lecoultre,
30 do kirsch do do et Ed Pernod.
J. N. CURIEN,
21av rues Condé et Dumaine

EN magasin et à vendre par le soussigné:—10 barriques vinaigre blanc de Bordeaux, 15 tonneaux [illegible]. PAUL LACROIX,
21 aout 13, Toulouse

L. RINOCHE,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'annoncer aux dames de la Nlle-Orléans, qu'étant sur le point de partir pour France, et désirant liquider entièrement son stock, il vient de réduire considérablement les prix de ses marchandises.

Il profite de cette occasion pour prier les personnes qui désireraient le charger de leurs commissions pour Paris, de vouloir bien les lui remettre avant le 10 mai prochain. 20av—6

HOTEL D'EST PASCAGOULA.

L'Hôtel de cette magnifique retraite sera ouvert aux visiteurs le 1er juin 1852. Le propriétaire n'épargnera aucune dépense pour le comfort et l'amusement de ses hôtes. Son expérience dans ce genre d'affaire lui permettra de satisfaire les désirs de ses visiteurs.

Le site du Hôtel offre de meilleures avantages pour les bains de mer qu'aucun autre établissement des bords de la mer.

Le nouvel Hôtel a été récemment construit. Le jardin et les terres environnantes ont été mis en parfait état. Une écurie est attachée à l'établissement. Il y a trois billards, dont un sera exclusivement approprié à l'usage des dames.
1av—auteau C. KINGSTON BOYD,

MARCHANDISES NOUVELLES.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur les marchandises récemment reçues par le steamer Philadelphia:
75 caisses indienne de printemps, genre nouveau;
5 do de bonne à dessin do;
2 do mousseline à pois blancs.
Aussi, un beau choix de guingan, barége, &c.
8av NORTH BROTHER & Co.

AVIS.

GUSTAVE PORÉE. LEON GIRARD.
PORÉE & GIRARD,
Marchands commissionnaires,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Liqueurs, &c. &c. &c.
Rue St-Louis, No 7,
22 mai—1m près la rue Vieille-Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.

250 caisses en débarquement des navires Cumonka, Anna Kimball, et Oregon, formant un bel assortiment propre pour le commerce de la campagne; à vendre par
20av G. W. DUNBAR, 5, Magasine

Bottes, Souliers et Chapeaux.

3000 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet convenable pour le commerce de la ville de la campagne, à vendre à bas prix par
J. HOBBS & Co.
26 av Successeurs de R. G. Hobbs, 12, Douane

Marchandises Nouvelles.
HABILLEMENTS D'ENFANTS.

REÇU par les derniers arrivages de France et par les navires Allerton, Mediator, Galena et Empire City, de New York, LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres, ont l'honneur d'informer les familles de la Nlle-Orléans, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York,

Un très grand assortiment d'habillements pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes du printemps et d'été, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. 28av

POUDRE MARGUERITE,
pour blanchir et conserver la peau.

CE nouveau produit ayant acquis une préférence par nos élégantes dames de Paris, sera immédiatement apprécié par les personnes qui en feront usage.
Dépôt, rue du Canal, 67, chez
1av—1m **Mme THEODORE.**

Cigares de la Havane

325,000 CIGARES de la Havane, de toutes qualités, des marques les plus supérieures, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par D. BORNIO Jr.
15 av 34, rue Gravier

CAFE de la Havane—[illegible] sacs très supérieur, en débarquement du brick Mary Elizabeth et à vendre par D. BORNIO Jr.
15av 34, Gravier

12 caisses toile d'Irlande,
3 caisses coutil blanc,
1 caisse toile de Paris en 1/2 pièces
6 caisses mouchoirs batiste.
11 caisses chemises dessous coton, en débarquement du navire Shurlov, de Liverpool, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
1erav 24, Douane

Cigares de la Havane.

877,000 Impériales, Regalias, Canones, Millares, Panetelas, Londres, Cazadores, Regentes, Media Regalias, et un grand nombre d'autres différentes qualités des marques les plus renommées, telles que Cabanas, Figaros, Partagas, Perfeccion, Concordia, Silfide, Simpatia, Esquisiteza, Castro Sobrinos, Dos Hermanas, Sol, Criolla, St-Roman, Lugareño, Maria Luisa, Retagio, Hija del Golfo, Exclusivismo, et d'autres dont il serait trop long de faire l'énumération, en magasin et à vendre par
D. BORNIO Jr.
14 av 34, rue Gravier

VIN BLANC Haut—30 barils en débarquement du navire Czarnig, de Bordeaux, à vendre par
HENRY VALETON,
19av 90, rue St Louis

EN débarquement du navire Liberty du Havre, et à vendre par les soussignés—
5 caisses de 60 chaque grandes boîtes sardines;
3 do 200 do quarts do
7 do 150 do demi do
A. COUTIN & SARRON,
20av 13, rue Bienville

A Vendre.

UNE GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers de la ville et faisant de très bonnes affaires. Cet Etablissement est offert en vente pour cause de départ et de maladie du propriétaire. S'adresser au bureau de l'Abeille 23av—6f

Eau de Seltz.

NOUS avons pris des dispositions pour diminuer le prix de nos Eaux de Seltz. Nous les vendrons à dater de ce jour comme suit:
Grandes bouteilles à champagne 75 cts les 12, sans le verre;
$1 25 cts les 12, avec le verre;
Demi bouteilles à champagne, 50 cts les 12, sans le verre,
75 cts les 12, avec le verre.
Nous reprenons toujours le verre pour le même prix.
ALEXIS & LEVIS,
20av Encoignure Royale et Bienville

60 barriques vin rouge ordinaire, 30 do St-Julien, 30 do Ht Talence, 12 do vieux Chat. Margaux, 6 do Ht-Brion, 4 do St-Emilion,
6 do 1/2 Contenac, 24 1/2 do blanc Ht-Sauterne,
200 caisses de 12 bouteilles vin rouge bon ordinaire,
150 do do Chat. Margaux et Lafitte,
100 do do Gruau Larose, 50 do 24 1/2 Gruau Larose,
40 do 12 Ht-Brion, 20 24 1/2 Ht-Brion,
100 do 12 Ht-Sauterne, 50 do 24 1/2 Ht-Sauterne,
100 paniers anisette superfine,
40 caisses liqueurs assorties,
40 do curaçao de Hollande,
40 do marasquino de Zara, 20 do absinthe suisse,
10 do kirschenwasser, 100 pipes vieux cognac 1815,
1 1/2 do de pipe vieux cognac 1825, 25 1/4 do 1828 [illegible]
[illegible] vieux cognac 1798, à vendre par
FERBOS FRERES, Nos 247 et 249, rue Royale, enc Dumaine
27 av

COGNAC—10 demi pipes Cognac de preuve, marque Bonnet & Co.
[illegible] marque Th. Drouet;
[illegible] do A. Lechaw;
[illegible] do Exquéra;
[illegible] do Ch. Jobet Jr
[illegible] do Larronde;
[illegible] do Hale;
FACTICES L'EAU DE VIE ET LIQUEURS—
100 bts sirop marque Chauvet; 150 do Tourné;
25 do abricots marque Chauvet; 25 do prunes do
25 do fruits assortis; 20 paniers anisette superfine,
30 do marasquino; 30 do curaçao;
10 do damask; 20 do kirsch.
CHAMPAGNE—100 paniers Sillery Ct du Montal;
[illegible]
20 paniers Crème de Bouzy A. Duchaffaut,
CONSERVES—Sardines et Royans au détail et quarts de boîtes, cèpes à l'huile, petits pois, truffes, fruits au jus, &c. &c. à vendre par
V. E. MAHEAS,
21av 85 et 87, St-Louis

EN débarquement du navire Elizabeth, du Havre, à vendre par le soussigné—
200 fromages de Hollande;
20 meules Gruyère 1re qualité,
25 do Pâte grasse, à vendre par
JEAN PIROS,
7av Encoignure Royale et St-Pierre

EN magasin: 100 barils de whiskey rectifié Magnolia, whiskey de Pikes, à vendre par
QUERTROUSE & LARROSORFF,
26 av 28 et 15, rue St-Louis

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans

JEUDI, 29 AVRIL,
BENEFICE de M. JAHN,
GUILLAUME TELL,
Grand Opéra de Rossini
La première Représentation du
JUGEMENT DERNIER,
Opéra sacré de Vogel.

En attendant, la première représentation de
TANCREDE,
Grand Opéra de Rossini.
☞ On commencera à sept heures.

SALLE DE L'ARMORY.
Grand Concert d'Adieu.
MADEMOISELLE TERESA PARODI.
Prima-Dona du Théâtre de Sa Majesté, annonce respectueusement au public qu'elle donnera une
Grande fête Musicale,
MERCREDI SOIR 28 AVRIL.
En cette occasion, elle sera assistée par les artistes éminents suivants:
Mademoiselle Amalia Patti,
La célèbre vocaliste.
Signor Arnoldi,
Premier ténor du Grand Opéra de Milan, la Havane et Mexico.
Miska Hauser,
L'éminent violoniste.
Conducteur et Directeur MAURICE STRAKOSCH
☞ Le programme contiendra les choix d'œuvres des grands maîtres de musique, *classique, sa crée et populaire*, et sera en tête plus varié qu'aucun été donné à la Nouvelle-Orléans.
Mademoiselle Teresa Parodi,
Chantera pour la première fois en cette ville les morceaux suivants:
1o—Le Grand aria de Bravoure, du Grand Opéra de Pacini, "Niobe."
2o—"Robert, toi que j'aime" du Grand Opéra de Meyerbeer "Robert le Diable", chanté en français.
3o—"Ah non guinge" de la Somnambula
4o—Grand duo du Stabat Mater de Rossini.
5o—A la demande générale, le Grand duo de la Norma de Bellini.
Maurice Strakosch
Exécutera pour la première fois
1o—La Rightingale.
2o—Confession d'un jeune fille.
3o—Grand Solero de Bravoure.
4o—Galop de Concert et grande fantaisie sur les airs de "La Fille du Régiment."

PROGRAMME.—Première Partie.

1o—Grande fantaisie sur les airs favoris de la "Fille du Régiment," composée et exécutée par MAURICE STRAKOSCH.
2o—Rapidiliste, chanson anglaise, chantée pour la première fois par:
Signorina Amalia Patti.
3o—Grande fantaisie sur les airs de "Lucrezia Borgia" composée et exécutée pour la 1re fois par
Miska Hauser.
4o—Le Grand aria de Bravoure du Grand Opéra de Paccini "Niobe," chanté par
Mademoiselle Teresa Parodi.

SECONDE PARTIE.

5o—Romance de l'Opéra de Mercadante "Il Giuramento," Chantée par Signor Arnoldi
6o—"By the sad sea waves," ballade de Benedict.
Signorina Amalia Patti.
7o—"Adagio Religioso," d'Ole Bull exécuté par
Miska Hauser.
8o—"Robert, toi que j'aime," chanté par
Mademoiselle Teresa Parodi.
9o—Confession d'une Jeune fille, suivie du Galop de Concert, ces deux morceaux composés et exécutés par M. STRAKOSCH
10—Grand Duo du Stabat Mater de Rossini, chanté par
Mlle Teresa Parodi et Signorina Amalia Patti.

TROISIEME PARTIE.

11o—Le Carnaval de Venise, exécuté par
Miska Hauser.
12o—"Comin' through the Rye" ballade Ecossaise chantée par
Signorina Amalia Patti.
13o—Grand Solero de Concert, composé et exécuté [illegible] par
Maurice Strakosch.
14o—Rondo Final "La Sonnambula" chanté par
Mademoiselle Teresa Parodi.
15o—Romance chantée par SIGNOR ARNOLDI.
16o—A la demande générale, le Grand duo de la "Norma" chanté par
Mademoiselle Teresa Parodi et Signorina Amalia Patti.

☞ Prix d'entrée pour toute la salle $1 00
On pourra se procurer des billets dans les principaux hôtels et magasins de musique. On a restreint le nombre de billets que la salle ne peut contenir.
☞ Le public est prié de ne monter le nombre de billets que la salle ne peut contenir [illegible]
Les portes seront ouvertes à 7 heures.
Le concert commencera à 8 heures.
Le concert ne sera pas renvoyé pour cause de mauvais temps.

Un grand Bal de Société paré sera donné à la *Salle de l'Armory*, rue du Camp,
Samedi soir, 1er mai 1852
COMITE D'INVITATION
MM. E. Deucas, [illegible]; F. Darel, [illegible]; D. Munroe, Alfred Caro, [illegible] rue de Chartres; A. Villeré, Wm. Chevalier, M. Letellier; Lieut. W. Salomon, 73, rue de l'Hôpital; D. A. Volois; L. Collie, 92 rue Tchoupitoulas; A. E. Lorance; E. Escoffier, 67 rue Chartres, rue D. Wiltz.
Prix des billets $1 00. On pourra se procurer dans les principaux magasins de musique et à la [illegible]
☞ Les demandes d'invitation pour le bal devront être faites au comité. Aucun billet ne sera délivré sans un billet.

Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

AVIS est par le présent donné que les livres de souscription au fond capital de la "Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest," sont maintenant ouverts [illegible]
PREMIER DISTRICT—Au bureau d'assurance du Crescent, etc à la banque de l'Union, rue St-Charles.
SECOND DISTRICT—Au bureau de M. B. M. Cohen, No 21 Exchange Place, et au bureau de M. J. Chaperon, rue Royale.
TROISIEME DISTRICT.—Au bureau des bateaux à remorque de l'Océan, Edouard Marigny.
QUATRIEME DISTRICT.—Au bureau de E. J. Kerr, encoignure des rues Jackson et Tchoupitoulas.
ALGIERS.—Au "Louisiana Dock," et chez M. M. Brunel et Segers.
GRETNA.—A la fonderie de Sylvester Bennet.
Les livres resteront ouverts jusqu'au [illegible] prochain et [illegible] [illegible] dans la salle du Lycée, JEUDI, 13 de MAI, 1852, à 4 heures de l'après-midi, à [illegible] à trois heures, [illegible] [illegible] bureau des directeurs, et pour toutes autres affaires.
C. ADAMS, Jr. Président
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire. 14av

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Reduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix du transport sur ce chemin:
A Lafayette—Paquets de 50 tickets $[illegible]
A Lafayette—Billets personnels et mensuels, 4 [illegible]
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets [illegible]
A Carrollton—Paquets de 50 tickets [illegible]
☞ Tous les autres taux restent les mêmes.
Par ordre de la direction.
11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

Crème à la glace, Limonade glacée et Sorbets.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ouvriront leur établissement, situé au Lycée de la première municipalité, samedi prochain 10 du courant.

Les dames et messieurs trouveront toujours dans cet établissement des crèmes à la glace, limonades, sorbets, etc., qui seront servis avec attention et promptitude.

Les propriétaires ayant fait de grandes améliorations pour assurer à leur établissement tout ce qui a le comfort, espèrent mériter le patronage du public.

Il y a des places réservées pour les personnes de couleur.
8av—1m CONSTANTINE KILITI & C

EN magasin et à vendre par le soussigné—
25 barriques vin vieux Margaux Médoc [illegible]
10 barriques vin vieux St-Estèphe do
40 do bon ordinaires diverses [illegible]
40 do commun St Julien Médoc
20 barils vin blanc Haut-Sauterne,
100 caisses vin vieux Château Belair,
50 do vin bon ordinaire St-Julien Médoc
30 do vin blanc Haut-Sauterne,
50 do vermouth Noilly frères Marseille
20 do cerises à l'eau-de-vie, étiquette [illegible]
250 do muscat Frontignan Delestang [illegible]
150 do fleur d'oranger Jourdan Brive,
45 do guignolet d'Angers;
30 do absinthe Suisse, Bruneton & Co
30 do kirsch do do
40 do marasquino de Zara, importé en 1840
30 do abricots à l'eau-de-vie,
25 do prunes do;
25 do poires do;
40 paniers champagne de Sorlat Mathieu
JOSEPH LANATA
26 av 711, rue Jefferson, 12, rue Toulouse

ADOLPHE BLAGHE,
60, rue Royale,
Entre Conti et Bienville,
Assortiment de Marchandises d'été.

200 douz. chaussettes coton, d'Ecosse, pour enfans de toutes qualités et de tous prix, depuis $1 75 la douzaine; chemises de toile blanche et couleur, de Charvet; de mi-toile, blanches; de indienne sans Francisco avec et sans jabots à $12 la douzaine, chemises batiste brodées; devants de chemises toile et batiste; gilets coton tricotés, une grande, de l'Ecosse; flanelle mousseline &c. Un bel assortiment de cravates toile brodés et unis, de coton croisé et tricoté, mouchoirs batiste pour hommes, unis, damassés à vignettes et à écussons, mouchoirs pour dames, unis et brodés; cravates en foulard, de batiste, de soie unie et couleur, de moire et satin; gants Jouvin, gants fil d'Ecosse, soie, mitaines coton et de laine, pour dames et enfans, ombrelles, éventails riches et simples; parfums coutil et mérinos
Marseille et flanelle de Paris.
AUSSI.—Un grand choix d'articles de fantaisie les plus nouveaux.

J. F. LELIEVRE rappelle aux habitués de son magasin qu'il continue à vendre à une forte remise pour du comptant, les articles de son fonds, consistant en:
Livres de prières et de piété,
Livres classiques,
Images, cartes, médailles, &c. &c. &c.
Ayant une grande quantité de livres élémentaires, les marchands de la campagne et les professeurs trouveront à s'approvisionner dans son magasin à meilleur marché que partout ailleurs.
Il lui reste quelques années des journaux suivants qu'il offre aux prix ci-dessous:
L'Illustration, au lieu de $6—$4.
L'Echo des Feuilletons, au lieu de $2 50—$1
Journal des jeunes Filles, au lieu de $2—$1 50
Quelques années incomplètes des mêmes journaux au moyen desquelles on pourra compléter les Nos perdus par les abonnés:
Illustration, la seule 50 cts.
L'Echo des Feuilletons, le mois, 15 cts.
Journal des jeunes filles, 30 cts.
Il continue à se charger des abonnements aux journaux politiques, littéraires, scientifiques et de commerce, et de toute commission de librairie en sus.
Nota—Les ventes sont positives, aucun objet vendu ne sera ni repris ni changé.
Il lui reste encore une boîte de nibliphones à lettres, chandeliers, en rempli d'un volume en anglais, qu'il vendra à bon marché pour cette compagnie. 6av

RESTAURANT VICTOR,
Bowtonvillé (Texas).

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a arrangé et meublé à son restaurant, qu'il est avantageusement situé au [illegible] [illegible] pour recommander les voyageurs [illegible]. Il se flatte d'en être surpassé par aucun établissement en ce genre.
Les prix sont modérés. Conditions—Comptant
La table sera toujours approvisionnée de tout ce qu'il y a de plus délicat sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoras.
Les vins et liqueurs sont des meilleures qualités.
VICTOR HAMLAUER

COMME JAUNE—200 livres [illegible] à vendre par P. CUSACHS, encoignure Royale et St-Philippe.